Journal Suisse de la Pêche

Schweizerischer Fischerei-Verband SFV
Fédération Suisse de Pêche FSP
Federaziun Svizra da Pestga
Federazione Svizzera di Pesca

La **pêche professionnelle** suisse doit être maintenue

Séminaire des organisations de la pêche

La pêche professionnelle va mal. Tout doit être entrepris pour qu'elle soit préservée. Cela exige un renouveau et un échange entre toutes les parties concernées. C'est la conclusion d'un excellent séminaire qui s'est tenu à Olten.

C'est exceptionnel : une manifestation conjointe de toutes les organisations et de tous les milieux impliqués ou intéressés par la pêche professionnelle, à savoir: la Conférence suisse des services de la chasse et de la pêche, les deux organisations professionnelles nationales de la pêche, la Fédération Suisse de Pêche, l'Office fédéral de l'environnement et d'autres experts. Une bonne centaine de personnes, pour la plupart des pêcheurs professionnels, ont consacré une journée à la phase qui a suivi le rapport du Conseil fédéral sur la situation de la pêche, c'est-à-dire la pêche professionnelle. Conclusion : L'avenir de la pêche professionnelle n'est pas rose !

D'énormes différences

Le professeur Helmut Stibor, de l'Université de Munich, a expliqué la dépendance des poissons à l'égard des algues et les relations connexes entre la production de nutriments, les nitrates et les peuplements piscicoles. Christof Elmiger, qui a rédigé en grande partie la note technique pour le rapport du Conseil fédéral, a donné un aperçu des problèmes qui y sont mis en évidence. Par exemple, le vieillissement des pêcheurs professionnels ou les rendements de capture très différents d'un lac à l'autre. Il y a des mondes entre le premier de classe, le lac de Sempach et l'enfant à problèmes, le Lac de Constance. Piet Spaak et Chloé Goulon ont présenté des exposés approfondis sur le lac de Constance et le lac Léman.

Différents points de vue

Andreas Knutti de l'Office fédéral de l'environnement, Reto Leuch, président des pêcheurs professionnels suisses, Philipp Sicher de la Fédération Suisse de Pêche et Josef Muggli, pêcheur professionnel à temps partiel durant sa retraite, ont formulé leurs positions, qui ont ensuite été discutées en groupes l'après-midi.

Les points décisifs

L'essentiel des discussions a porté sur les points soulevés par Joseph Muggli et Philip Sicher, que l'on peut résumer ainsi :

- La pêche professionnelle doit être préservée.
- Analyses régionales – spécifiques à chaque lac – de la situation de la pêche professionnelle, sous la direction des cantons.
- Sur tous les lacs, le partenariat entre pêcheurs professionnels et autorités doit être renforcé.
- Les projets régionaux doivent être gérés par les cantons concernés et financés par l'OFEV. Les services cantonaux font partie du projet.
- Analyses pilotes dans trois régions.
- Les poissons issus des lacs suisses disposent d'un argument de vente unique sur le marché.
- Exploitation des stocks halieutiques selon les principes de la gestion adaptative.
- Recherche dédiée non seulement aux poissons, mais aussi à l'activité de pêcheur professionnel.
- Objectiver les discussions émotionnelles sur les cormorans et la gestion des phosphates.
- Solliciter une indemnisation pour les dommages causés par les cormorans aux filets et à l'équipement.
- Ne pas poursuivre la gestion des phosphates au niveau fédéral.
- Nouvelles formes de coopération inter-exploitations.
- Obtenir des conseils professionnels sur le marketing.
- Développer une plate-forme pour l'approvisionnement inter-exploitations d'équipements...

Le dialogue se poursuit

Ce que Reto Leuch, en tant que Président des Pêcheurs Professionnels, avait dit au début de la conférence a été repris lors de la discussion finale : le dialogue entre et avec tous les participants doit continuer. Cette conférence était une première étape – la suivante aura lieu suite à l'évaluation des résultats de ces premières discussions.

Kurt Bischof

Photo: Archives FSP

Pesticides: la FSP envisage des recours

Saisir les opportunités de recours

Les pesticides issus de l'agriculture menacent les poissons, les organismes dont ils se nourrissent et les habitats aquatiques. Grâce à notre engagement ciblé à l'égard de la procédure d'autorisation des pesticides, nous pouvons contribuer à réduire la quantité de pesticides toxiques qui sont mis sur le marché.

L'agriculture est en mutation, notamment grâce à deux initiatives sur lesquelles le Parlement et les citoyens se prononceront l'année prochaine ou l'année suivante :

- « L'Initiative sur l'eau potable » exige que les agriculteurs qui utilisent des pesticides ou des antibiotiques à titre préventif ne reçoivent plus de subventions.
- L'initiative « Pour une Suisse sans pesticides de synthèse » vise à interdire l'utilisation des pesticides.

Ces deux initiatives expriment la préoccupation de la population à l'égard de l'agriculture intensive, qui utilise exagérément des pesticides. L'objectif commun d'une agriculture sans pesticides est soutenu non seulement par la majorité des consommateurs, mais aussi par les pêcheuses et pêcheurs.

Étapes jusqu'au but

La Fédération Suisse de Pêche (FSP) a fait savoir à plusieurs reprises que son engagement en faveur de la mise en œuvre de l'initiative "Sur l'eau potable" et de l'initiative "Pour une Suisse sans pesticides de synthèse" en valait la peine. Ils représentent deux étapes sur la voie d'une agriculture qui prend en compte les intérêts de l'ensemble de la population et donc aussi des pêcheurs. Un avis juridique sur la portée de l'initiative sur l'eau potable, commandé par la FSP en collaboration avec l'Association suisse des professionnels de la protection des eaux (VSA), montre que les craintes de l'Union Suisse des Paysans concernant la mise en œuvre de l'initiative sur l'eau potable sont sans fondement.

Utiliser le droit de recours des associations

Aujourd'hui, le protocole d'autorisation n'est que très peu axé sur la protection de la biodiversité. Personne ne sait à quel point l'utilisation des pesticides est dangereuse à long terme – pas même l'autorité qui délivre les autorisations. C'est confirmé par le fait que les pesticides ont été considérés comme ne posant aucun problème pendant des décennies et qu'ils doivent soudainement être retirés du marché en raison des risques reconnus pour l'homme et la nature. Le 12 février 2018, le Tribunal fédéral a décidé que le droit de recours collectif prévu par la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage s'applique également aux autorisations phytosanitaires. Cela signifie que la FSP peut également participer à la procédure d'autorisation. C'est à la fois un honneur et une obligation. La FSP utilisera cet instrument dans l'intérêt de la protection globale des poissons, de leurs ressources alimentaires et de leurs habitats.

Philipp Sicher

swisstopo Bildmontage: as

« Personne ne sait à quel point l'utilisation de pesticides sera dangereuse à long terme, pas même les autorités qui délivrent les autorisations »

Pesticides: les faits sont très clairs

La FSP veut agir – pour les poissons et les humains

Les faits sont si clairs et sans ambiguïté que, ceux et celles qui ne prennent toujours pas au sérieux la pollution par les pesticides et le danger pour l'homme et les animaux, vivent sur une autre planète.

Les articles et les manchettes de journaux sur la contamination des eaux et de l'eau potable par les pesticides sont à l'ordre du jour. Les experts réclament de plus en plus urgemment une protection plus efficace des animaux et des plantes indigènes.

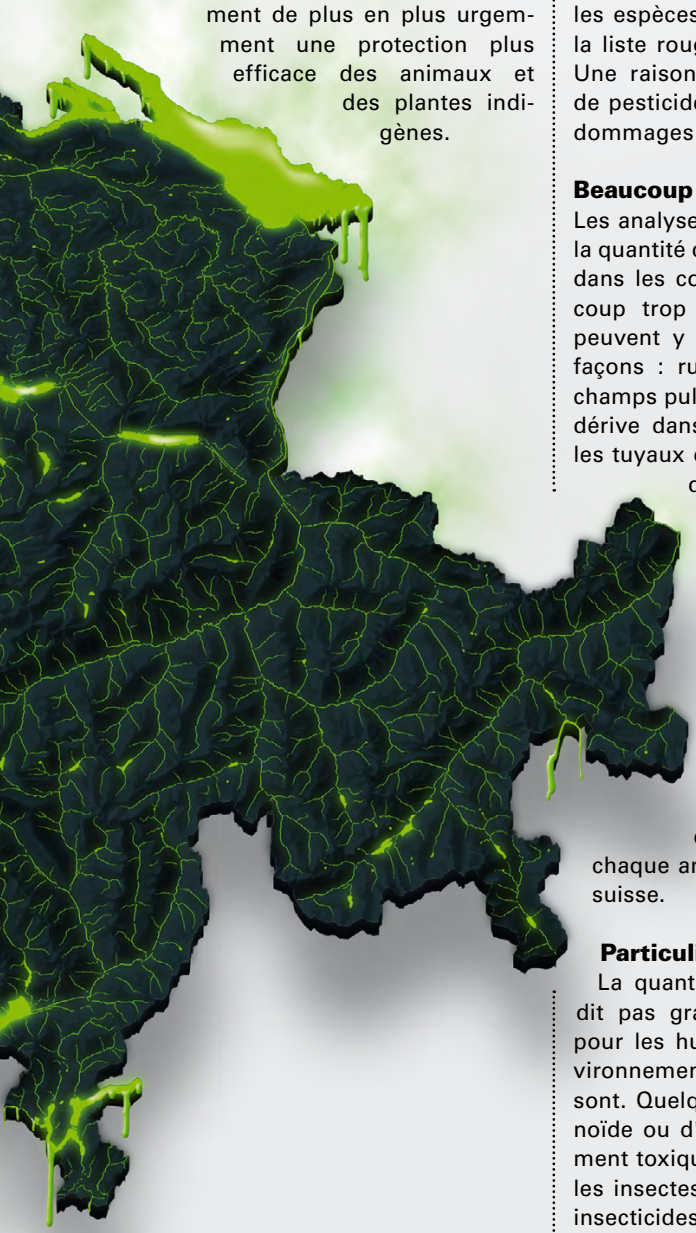

La liste rouge ne cesse de s'allonger
Sur les 55 espèces de poissons indigènes, plus de la moitié sont en voie de disparition ou éteintes. Dans le cas des écrevisses, il n'y a même plus aucune espèce à l'abri de l'extinction. Mais d'autres classes d'animaux comme les oiseaux, les amphibiens ou les insectes aquatiques ne se portent guère mieux. Aucun autre pays au monde n'a autant d'espèces en péril que nous. La liste rouge des animaux et des plantes menacés ne cesse de s'allonger – et les espèces disparaissent plus vite que la liste rouge ne peut être mise à jour. Une raison importante est l'utilisation de pesticides autorisés qui causent des dommages aux animaux et aux plantes.

Beaucoup trop de pesticides
Les analyses à long terme le montrent : la quantité de pesticides qui parviennent dans les cours d'eau suisses est beaucoup trop importante. Les pesticides peuvent y être introduits de plusieurs façons : ruissellement de surface des champs pulvérisés dans les cours d'eau, dérive dans l'air, empoisonnement par les tuyaux de drainage ou déversement de l'eau dans des puits qui aboutissent dans les cours d'eau. Les chercheurs et chercheuses mesurent même la dérive des pulvérisations de pesticides dans les réserves naturelles, même à haute altitude et loin des exploitations agricoles. Selon la statistique fédérale, plus de 2'000 tonnes de pesticides sont utilisées chaque année dans le monde agricole suisse.

Particulièrement dangereux
La quantité de pesticides vendus ne dit pas grand-chose sur leur nocivité pour les humains, les animaux et l'environnement, ni sur la façon dont ils le sont. Quelques grammes d'un pyréthrinoïde ou d'un organophosphoré hautement toxiques suffisent pour combattre les insectes dans un grand champ. Les insecticides modernes sont si efficaces qu'ils peuvent être utilisés à très faible dose. Cependant, lorsqu'ils pénètrent dans l'environnement aquatique, ils sont extrêmement nocifs et le danger est plusieurs fois plus élevé qu'avec des substances actives moins puissantes. De nombreux petits organismes aquatiques, comme les crustacés et les vers, mais aussi certains types de moustiques et d'isopodes, sont complètement exterminés par eux. Cela déclenche à son tour des conséquences dramatiques pour la chaîne alimentaire : ce sont précisément les plus petits habitants des eaux qui sont la source de nourriture indispensable pour les juvéniles. Le déclin drastique avéré des insectes et des organismes aquatiques est aussi ce qui met en danger et décime les populations de poissons. La population suisse de poissons diminue de quelques pour cent par an. À plus long terme, cette perte ne sera plus réversible.

Les champignons aquatiques ignorés
Les insecticides ne sont pas les seuls à mettre en danger la vie aquatique et donc les populations de poissons. Les herbicides et les fongicides endommagent tout l'habitat aquatique : ils sont toxiques pour les animaux aquatiques, pour les algues dont se nourrissent les poissons et pour les champignons aquatiques (hydromycoflore). Ces derniers sont des auxiliaires sous-estimés dans l'eau. Les champignons aquatiques décomposent la matière organique et la rendent à nouveau disponible. Lorsque les branches et les feuilles mortes tombent dans les cours d'eau, elles doivent être colonisées par des champignons aquatiques et des microorganismes avant de devenir de la nourriture. Malheureusement, il n'existe à ce jour que peu d'études sur l'influence des pesticides sur les champignons aquatiques, car la loi n'exige pas que l'on teste les effets toxiques sur l'hydomycoflore. Le fait qu'un plan d'eau soit exposé à un grand nombre d'apports de pesticides au cours de l'année est également ignoré. Les effets cumulatifs et les effets cocktail de ces substances ne doivent pas encore être examinés dans le cadre de la procédure d'autorisation, ce qui constitue une faiblesse grave, comme l'ont montré de récentes études de l'EAWAG dans plusieurs eaux suisses.

Philipp Sicher

Pêche-Chasse-Tir 2020

Grande présence de la FSP et de la pêche – agendez la date

Plus grand, plus attrayant, plus diversifié ! C'est ce que promet l'exposition spéciale de la Fédération Suisse de Pêche FSP au salon "Pêche-Chasse-Tir" du 13 au 16 février 2020 à Berne. Veuillez s'il vous plaît inscrire ces dates à votre agenda dès maintenant et planifier une visite par exemple en tant que société, association d'affermage ou en groupe d'amis.

La Fédération Suisse de Pêche FSP sera présente au salon "Pêche-Chasse-Tir" avec une exposition spéciale de 1'200 mètres carrés, qui se tiendra à Bernexpo du 13 au 16 février 2020.

Changement climatique – du concret !

Le thème principal sera "Pêche et changement climatique. Le concept, les causes et les conséquences sur les eaux et les poissons seront présentés dans un premier secteur. Dans le deuxième secteur de l'exposition spéciale, les fédérations et les sociétés, mais aussi les pêcheurs et pêcheuses individuels, seront directement concernés. En règle générale, ils sont en première ligne lorsqu'il s'agit de prendre des mesures en faveur de nos eaux. L'exposition se concentre sur les champs d'action possibles des sociétés et fédérations. Le point de départ est l'expérience vécue durant l'été caniculaire de 2018 : sous la pression de l'urgence et en prévision de mortalités probables de poissons, des mesures immédiates ont dû être prises dans différents cantons. Pour cette raison, les efforts, les résultats et les conséquences pour l'avenir soront débattus.

Le poisson en tant qu'aliment

Le poisson en tant qu'aliment sain est un autre aspect du salon "Pêche-Chasse-Tir". Les poissons indigènes des eaux suisses peuvent à juste titre être considérés comme une denrée alimentaire saine qu'il convient également de promouvoir. Un chef professionnel fera la démonstration des différentes préparations possibles dans une cuisine d'exposition. L'accent sera mis sur la transformation et la préparation des différents poissons fumés.

Artisanat de la pêche

L'espace d'exposition "Artisanat de la pêche" suscitera également un grand intérêt. La Suisse a une longue tradition dans ce domaine. Jusqu'à son internationalisation, la Suisse était leader dans la fabrication de matériel de pêche. L'exposition présente le passé et le marché actuel de cette industrie. L'importance croissante du commerce de la pêche de loisirs sera également démontrée. Par exemple, la construction de cannes à pêche, le montage de mouches et la construction de bateaux en bois.

A vos agendas !

La FSP est convaincue que le salon "Pêche-Chasse-Tir" suscitera un grand intérêt. Une valeur ajoutée de l'exposition demeure la rencontre avec des visages familiers ou de nouvelles têtes. Il est donc important que la date soit déjà activement incluse dans les agendas personnels et ceux des sociétés.

Kurt Bischof

Illustration: FSP

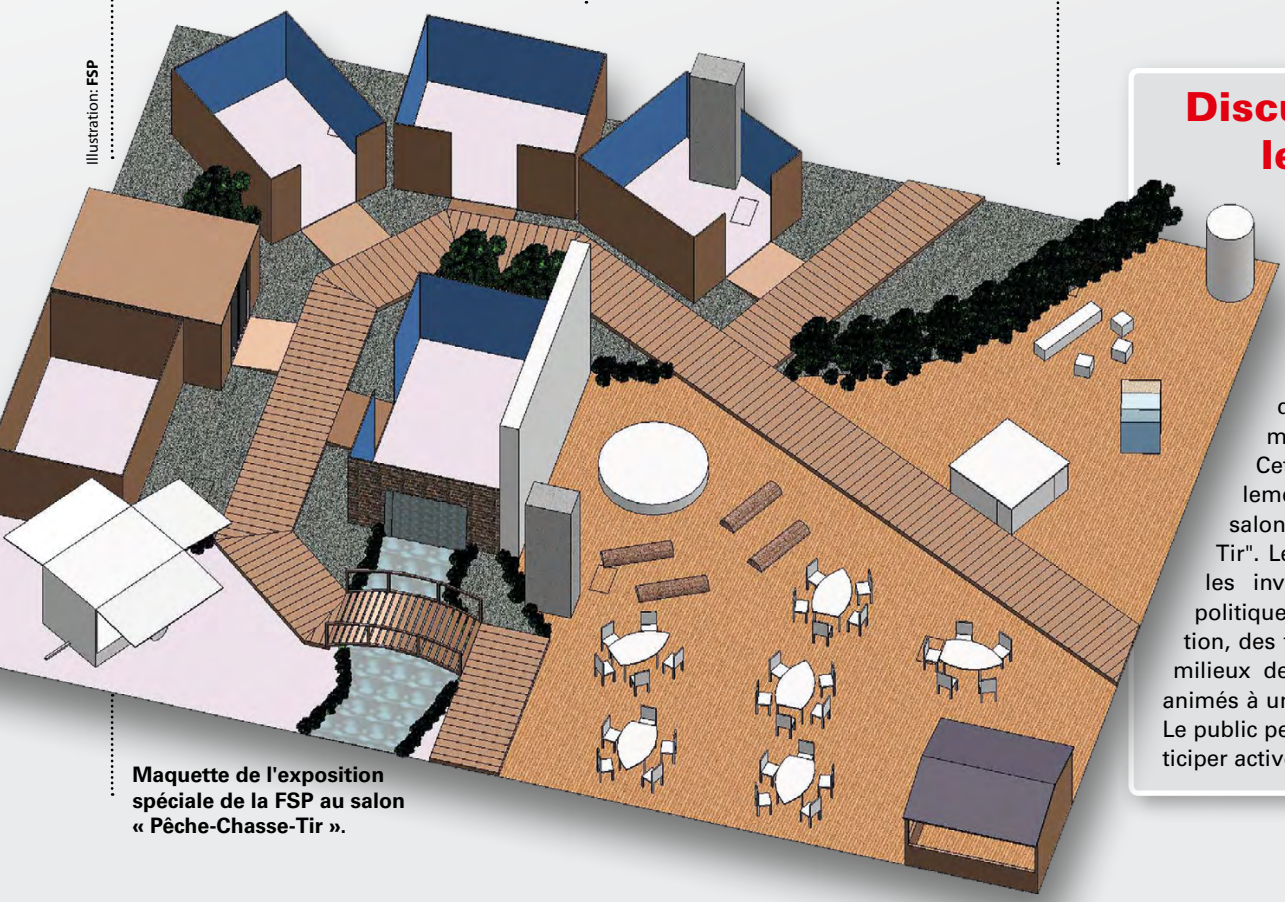

Maquette de l'exposition spéciale de la FSP au salon « Pêche-Chasse-Tir ».

Discuter avec les invités

La pêche est de plus en plus partie prenante de la politique, de la consommation d'énergie, du bien-être animal et de la société. Cet aspect sera également présent lors du salon "Pêche-Chasse-Tir". Les entretiens avec les invités issus de la politique, de l'administration, des fédérations et des milieux de la pêche seront animés à un rythme soutenu. Le public peut également participer activement. *Bi*

La truite et l'ombre commun sont extrêmement menacés

L'ARGEFA exige des mesures contre les cormorans et la crise climatique

De plus en plus de cormorans, de moins en moins de truites et d'ombres : la communauté de travail des fédérations de pêche des pays alpins (ARGEFA) est alarmée. D'autant plus que le changement climatique constitue une menace supplémentaire pour les poissons. Lors de la réunion annuelle qui s'est tenue à Schaffhouse, des mots sévères ont été prononcés.

La conférence annuelle 2019 d'ARGEFA a eu lieu à Schaffhouse. L'ARGEFA est la communauté de travail des fédérations nationales de pêche du Bade-Wurtemberg, de Bavière, du Liechtenstein, d'Autriche, de Suisse, de Slovénie et du Sud-Tyrol.

Des populations alarmantes de cormorans

La communauté de travail des fédérations de pêcheurs des pays alpins (ARGEFA) constate que la situation du cormoran, en particulier dans la région alpine, s'est considérablement aggravée. La situation dans le Bade-Wurtemberg et en Suisse est clairement alarmante. Le cheptel de cormorans nicheurs augmente massivement depuis près de 20 ans, un renversement de tendance n'est pas en vue. En Bavière, la situation est différente : grâce à une gestion cohérente des cormorans, les populations de cormorans se sont stabilisées, mais à un niveau élevé. Les nouvelles colonies de reproduction n'y sont pas tolérées.

Les politiques doivent enfin agir

Pour les espèces de poissons menacées (particulièrement l'ombre commun) dans les cours d'eau, le cormoran est et demeure une menace existentielle. En raison de leur grand rayon d'action dans la recherche de proies, les populations de cormorans dans les eaux dormantes doivent être soumises à un plan de gestion et leur nombre doit être considérablement réduit. "Nous appelons enfin à une lutte efficace contre les causes de la présence des cormorans au lieu de la lutte actuellement nécessaire, longue et coûteuse, contre les symptômes", a déclaré samedi à Schaffhouse l'assemblée des délégués de l'ARGEFA aux autorités de l'UE, de la Suisse et des gouvernements des pays alpins. Dans sa décision du 12 juin 2018, le Parlement européen a invité la Commission européenne "à prendre des mesures, avec les États membres, pour réduire drastiquement les stocks de cormorans à un niveau tel que, d'une part, la conservation des cormorans soit garantie et, d'autre part, qu'il n'en résulte aucune menace pour les autres espèces et qu'aucun dommage aux aquacultures concernées ne soit provoqué". L'ARGEFA demande enfin une gestion globalisée et européenne des cormorans avec des interventions y compris dans les zones de nidification.

Changement climatique : nouvelle menace

En plus de la prédation du cormoran, les poissons sont menacés par les changements climatiques. Des températures plus élevées signifient des eaux plus chaudes. Cela cause la souffrance ou la mort des poissons. Alors que la truite peut se retirer en altitude vers des secteurs à l'eau plus fraîche, l'ombre commun est conduit au bord de l'extinction par la hausse des températures. Afin de préserver l'ombre en tant qu'indicateur de grands cours d'eau préservés mais aussi comme bien culturel, des mesures urgentes doivent être prises. L'urgence de ces mesures est illustrée par l'intention de la Suisse d'augmenter le statut de menace de l'ombre commun dans la loi fédérale sur la pêche de "menacé" à "gravement menacé". Cela signifie que les autorités devront également intensifier leurs efforts pour protéger les stocks de poissons. *Bi.*

Mesures indispensables

Les mesures suivantes sont nécessaires :

- Réduction des effets néfastes des centrales hydroélectriques (par la diminution de la gestion par éclusées, l'augmentation des débits résiduels, la construction de dispositifs de migration piscicole et des mesures de compensation écologique)
- Renoncement à la construction de nouvelles centrales hydroélectriques dans des plans d'eau intacts ou pouvant faire l'objet de renaturation
- Amélioration de la structure des milieux aquatiques et rétablissement d'un régime naturel de charriage des matières minérales
- Entretien régulier et proche de l'état naturel des milieux aquatiques, ce qui favorise l'ombrage naturel des cours d'eau
- Reconnexion et valorisation des affluents importants
- Réduction de la pollution chimique des eaux par les pesticides, les micropolluants, les rejets urbains, etc.
- Réduction des populations de cormorans à un niveau permettant d'assurer la durabilité des stocks de poissons. *Bi.*

Agenda FSP

25.1.2020
Séminaire FIBER
« Les poissons en Suisse – hier, aujourd'hui, demain »
Olten

13.2. – 16.2.2020
Salon national «Pêche – Chasse –Tir»
Berne

4.4.2020
Conférence des présidents

8.5.2020
Séminaire « Adhésion des membres aux fédérations et sociétés »

Mentions légales

Fédération Suisse de Pêche FSP
Rédaction/production: Kurt Bischof
Case postale 141, 6281 Hochdorf
kurt.bischof@bischofmeier.ch
Téléphone 041 914 70 10
Fax 041 914 70 11

www.sfv-fsp.ch